

## La Coalition des citoyens de la région de la capitale pour la protection de l'environnement (CCRCPE)



### Projet de dépotoir de la CRRRC proposé par Taggart-Miller au chemin Boundary

#### 2010 jusqu'à aujourd'hui

Taggart-Miller (T-M) annonce son projet du CRRRC en novembre 2010 (le site initial se retrouve dans le canton de Russell et le second site annoncé en mai 2012 se retrouve près du chemin Boundary). T-M présente en juin 2014 une ébauche de son évaluation environnementale (EE).

#### Emplacement

Taggart Construction, une entreprise basée à Ottawa et Miller Waste Systems Inc., de Markham, ON, propose d'utiliser un site d'enfouissement et un centre de traitement de recyclage des déchets sur 450+ acres situés près de l'autoroute 417/sortie chemin Boundary. Quoique T-M indique que leur projet est principalement un « centre de détournement et de recyclage des déchets », le site d'enfouissement **EST** l'élément dominant du projet CRRRC. Cette installation deviendrait le plus gros site d'enfouissement de traitement des déchets de grande taille de la ville d'Ottawa (quatre 4 fois la grosseur du site du chemin CARP).

#### 350,000 à 450,000 tonnes par année de....

Le site accepterait des déchets institutionnel, commercial et industriel (IC&I), des déchets humides qui sont classés comme étant plus dangereux que les déchets municipaux réguliers et des déchets provenant de la Construction & Démolition (C&D). Présentement, si nous nous basons sur la moyenne provinciale, 15 pourcent des déchets IC&I sont recyclés (donc 85 pourcent se retrouvent dans les sites d'enfouissement).

Même si la zone de chalandise pour le CRRRC se limite à "l'Est ontarien" – qui se prolonge jusqu'à Belleville - il n'y a aucune garantie que le "Certificat d'approbation" recherché par T-M auprès de la province soit limité à cette région. En fait, presque la totalité des sites d'enfouissement d'IC&I approuvés par le ministère de l'environnement (MEO) peuvent accepter des déchets qui proviennent de toute la province. Il est plutôt intéressant de noter, qu'à l'heure actuelle, Toronto ne possède plus d'espace pour la décharge de ses déchets!

La région d'Ottawa dans l'Est ontarien dispose déjà d'une capacité suffisante pour l'élimination de ses déchets – nos besoins à long terme sont assurés par l'existence de quatre sites d'enfouissement de grande taille – ce qui soulève la question de nécessité de ce projet! Il faut aussi noter qu'Ottawa ne produit PAS suffisamment de déchets pour atteindre le volume fixé par T-M; il est donc facile de conclure que les déchets devront provenir d'ailleurs en Ontario.

#### Nouveau développement

Un nouveau centre de transfert de déchets et de recyclage se retrouve maintenant à 5 kilomètres du site proposé par T-M (aux chemins Corduroy/Burton). Ce centre acceptera la même composition et le même volume de déchets d'IC&I **SANS** l'ouverture du site d'enfouissement de grande taille proposé par T-M. Le centre de recyclage et de transfert des déchets est pleinement opérationnel.

#### Ce site n'est pas propice:

##### Terrain

Le site boisé, marécageux est entouré de zones écologiquement sensible et protégées, y compris la forêt de Cumberland, la ceinture verte et la source du cours d'eau de Bearbrook. Le site lui-même fut évalué pour obtenir le statut de protection (1994, "site 81").

## **Zonage**

Comme la principale affectation du site est "RURAL", un changement majeur de dézonage serait requis de la part de la ville d'Ottawa avant de pouvoir procéder.

## **Historique**

Ce même emplacement fut jugé NON propice pendant les années 1985-1990 pour un projet similaire proposé par la municipalité. Le projet avait été refusé principalement parce qu'on n'avait pas tenu compte des conditions instables du sol pendant le processus de sélection du site.

Dans les années 1970, un site géologique jumeau, situé 8 kilomètres à l'ouest, fut utilisé comme site d'enfouissement. Le dépotoir du chemin Ridge a non seulement pas réussi à contenir les déchets et les lixiviats mais a dû être fermé prématurément. Il continue d'être une erreur environnementale très coûteuse et dangereuse pour la ville d'Ottawa.

## **Gaz non quantifié**

La présence de gaz naturel a précédemment été trouvée sur le site, piégé sous l'argile. Ceci représente un risque sérieux, inexploré pouvant affecter le fonctionnement d'un système d'enfouissement.

## **LES TROIS FACTEURS "S":**

Les couches de **SABLE** que l'on retrouve sur ce site rendent le risque de "migration hors site" de contaminants hautement inacceptables. La pollution des eaux souterraines par ce projet pourrait se répandre **RAPIDEMENT** au travers des couches de sable pour s'acheminer jusqu'au ruisseau Bearbrook et dans les puits privés qui se retrouvent à plusieurs kilomètres du site (en particulier vers le nord).

La **SOUPLESSE** du sol à ce site (argile à Léda) est identifiée comme un type de sol très instable, très sujet au phénomène de l'amplification des secousses et même à la liquéfaction dans les endroits où les secousses sismiques peuvent survenir. Un relevé magnétique aérien récent, produit par le ministère du Développement du Nord et des Mines (2013-2014), souligne et met en évidence une faille possible près du site – ce risque est ignoré par Taggart-Miller.

L'eau de **SURFACE** se retrouve partout sur le site en raison de la nappe phréatique élevée (le site est l'habitat d'une tourbière et d'une forêt) ce qui rehausse à nouveau le risque de pollution par migration hors site, notamment lors de fortes pluies ou des événements de crues saisonnières (fréquentes).

## **Le ministère de l'environnement de l'Ontario (MEO)**

Le processus provincial en place qui sert de guide pour la préparation des évaluations environnementales ne s'avère pas être un moyen efficace pour empêcher la création de dépotoirs. Des facteurs tels que l'activité sismique ou encore le « besoin » ne sont toujours pas des facteurs considérés. Malgré le fait que la plupart des sites d'enfouissement connaissent des fuites souterraines, le MEO continue d'approuver de nouveaux dépotoirs et de permettre l'agrandissement de ceux déjà existants (par ex. le site de CARP).

Il est grand temps que la province de l'Ontario considère d'autres alternatives que celles d'utiliser des sites d'enfouissement comme la première méthode d'élimination des déchets. Le MEO doit adopter une nouvelle approche face à la gestion des déchets. Il se doit d'explorer de nouvelles technologies produisant moins de déchets et de poursuivre activement des initiatives de détournement des déchets afin d'élaborer une solution durable à long terme face à l'élimination des déchets! Nous devons arrêter de créer de nouveaux dépotoirs!

## **LA COALITION DES CITOYENS DE LA RÉGION DE LA CAPITALE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (CCRCPE) est un groupe communautaire à but non lucratif voué à la protection de**

l'environnement qui s'oppose au projet de déchets de Taggart-Miller. "Dump This Dump 2/Dites Non au Dépotoir2" est notre campagne actuelle contre le projet du dépotoir proposé. La CCRCPE s'engage à poursuivre tous les moyens scientifiques et juridiques afin de protéger le site, ainsi que de s'impliquer dans les activités de sensibilisation au niveau des communautés.

Nous avons besoin de nouveaux règlements et Ottawa doit servir de modèle.

Pour plus d'information, visitez le site web [www.dumpthisdump2.ca](http://www.dumpthisdump2.ca) ou envoyer un courriel à [dumpthisdump2@gmail.com](mailto:dumpthisdump2@gmail.com)